

Mudak/B.

SERVICE DES AFFAIRES INDIGENES

Usumbura

18 janvier 1960

221/22/260.-

Ruhengeri



2992

A Monsieur l'Abbé NAVEAU

B.P. 6I

à

NYANZA.

=====

Documentation.

Monsieur l'Abbé,

J'ai bien reçu votre lettre du 12 janvier dernier et m'empresse de vous faire parvenir, sous colis séparé, une dizaine d'exemplaires du Rapport du Groupe de travail.

Veillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'assurance de ma considération très distinguée.

POUR LE CHEF DU SERVICE DES
AFFAIRES INDIGENES,
LE COMMISSAIRE DE DISTRICT ASSISTANT,
P. CHOTTEAU.

P. Chotteau